

REPUBLIQUE FRANCAISE
MAIRIE DE PUYLOUBIER
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 9 juillet 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique le 9 juillet 2018 à 20h30 sous la présidence du Maire.

Tous les membres du Conseil Municipal sont présents à l'exception de Mmes BERTRAND, CAUDIERE, REBROND et RODRIGUEZ et M. de la MONTLUEL ayant donné procuration et Mmes GRANIER et PARISSI excusées.

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal a :

- Décidé d'adhérer aux compétences optionnelles proposées par le Syndicat Intercommunal du Haut de l'Arc (n°75/18),
- Accepté le versement de participations pour la rénovation de façades dans le centre ancien (n°76/18),
- Attribué les subventions aux associations ayant donné leurs comptes rendus d'activité et financiers (n°77/18),
- Décidé de créer un emploi d'Adjoint Technique permanent à temps complet à compter du 1^{er} septembre 2018 (n°78/18),
- Arrêté le tableau des effectifs au 1^{er} septembre 2018 (n°79/18),
- Décidé de créer une régie de recettes pour les transports scolaires (n°80/18),
- Renouvelé les baux de location de Mme Valérie VIALATTE et Mme Isabelle SION (n°81/18 et n°82/18),
- Approuvé le bail à usage professionnel de M. Jean-Pierre QUERE, masseur-kinésithérapeute (n°83/18).

Vu par Nous, Maire de la Commune de PUYLOUBIER, pour être affiché à la porte de la Mairie.

PUYLOUBIER, le 10 juillet 2018

Le Maire

Frédéric GUINIERI